

Correspondance de la Banque Nationale de France... Bourse du 2 juillet... On a repris de nouveau le mouvement de hausse sur les rentes françaises et ce mouvement s'est fait avec une certaine impétuosité.

Le 3 0/0 a fait 82.50, l'amortissable 84.70 et le 5 0/0 s'est élevé de 116.50 à 116.80 et reste à 116.70. Les fonds étrangers étaient très fermes...

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 34e livraison (5 juillet 1879). Texte: Francis Marion, de Colombie. Les éruptions, par Charles Raymond. — Un Nid, par M. de Witt ne court. — Les Années marseillaises, par Jules Verne. Dessins: G. Delort, H. Clerget, A. Ferdinandus, Meslin.

SOCIÉTÉ ANONYME de STÉARINERIE LYONNAISE. Capital social: 600 000 francs. Siège social: 62, Chemin de Gerland, à Lyon.

de 2,400 obligations HYPOTHÉCAIRES de 50 fr. Remboursables en 40 années. Intérêt: 15 francs par an. Payables par semestres les 1er Janvier et 1er Juillet.

Prix d'Emission: 245 francs. 20 fr. en souscrivant. 20 fr. à la répartition. 50 fr. du 15 au 20 août 1879.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE du Samedi 12 au Mardi 15 Juillet 1879 à PARIS, à la CAISSE VIVIANNE, 45, rue Vivienne.

REVALÉSICIERE. Du BARRY, de Londres. Guérissant les affections gastriques, constipation, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, etc.

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS. 82 et 84, rue Michelieu, Paris. ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant et à Terme.

IF. MASSE. 82 et 84, rue Michelieu, Paris. ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant et à Terme.

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS. 82 et 84, rue Michelieu, Paris. ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant et à Terme.

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS. 82 et 84, rue Michelieu, Paris. ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant et à Terme.

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS. 82 et 84, rue Michelieu, Paris. ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant et à Terme.

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS. 82 et 84, rue Michelieu, Paris. ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant et à Terme.

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS. 82 et 84, rue Michelieu, Paris. ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant et à Terme.

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS. 82 et 84, rue Michelieu, Paris. ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant et à Terme.

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS. 82 et 84, rue Michelieu, Paris. ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant et à Terme.

Chambre des Députés. (Service télégraphique particulier). Séance du 5 juillet. Présidence de M. GAMBETTA. La séance s'ouvre à 2 heures.

Le projet Ferry. La Chambre reprend la suite de la discussion du projet de loi relatif à la liberté de l'enseignement supérieur.

Informations. La nomination de M. Lacaze au gouvernement civil de l'Inde laisse vacant le siège de la Guadeloupe.

La Marsillaise apprend que les sieurs Antoine Solignac et Paul-Maximilien Raynaud, condamnés pour participation à la Commune de Paris, ont été amnistiés.

Le Gautois donne à entendre dans un de ses cahiers, que M. Paul de Cassagnac, usant de son droit, résusera M. Beizoland qui figure sur la liste des jurés.

Le même journal assure que le prince Napoléon a pris pour interprète de ses sentiments auprès de l'impératrice son cousin le prince Murat.

On a annoncé que le poste de secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Commerce qu'occupait M. Ozanne était supprimé.

Le J.E. Sider croit pouvoir annoncer le prochain mariage de M. Georges Cocherly, chef du cabinet de son père, avec Mlle Gabrielle de la Roche.

On annonce le prochain départ de M. Ferdinand de Lesseps et du général Turp, pour l'Amérique.

Petite Bourse du 2 juillet. 3 0/0, 82.65, 70. Amortissable, 84.00, 82.05, 5 0/0, 116.87, 82.78, 81.

COMMERCES. COURS OFFICIELS DE LA BOURSE du 2 juillet, 6 heures soir.

COURS COMMERCIAUX DE PARIS du 2 juillet, 6 heures soir. Huile de colza, Farines 8 marques, Courant, 49 50, Aout, 49 75.

BOURSE DE LILLE. Valeurs, Cours cotés, Cour\* du 3 juillet. Grespin-L. A. A. 41 25, Marly, 120, Annonville, 8, Ch. Com. Calais, 995.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

Portugal. Lisbonne, 2 juillet. Les journaux appellent l'attention des autochtones sur l'insalubrité de la ville de Lisbonne.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

Le temps est exécrable pour la chasse, dit-il, retournons! Il installa pour la nuit le jeune homme dans une auberge du village. Le lendemain matin, à 6 heures, le cavalier, non-trançant complaisamment de grands bois, de belles terres, les dépendances du château, enfin il le congédia et le renvoya à Champagnelles, où M. Guillemin père venait de recevoir un court ainsi conçu: «...l'instituteur par ses présentes MM. Guillemin Théophile, cordier; Rabillon Eugène, cultivateur à Champagnelles; et Mlle Louise Villiers, légataire de tout ce que je possède, révoquant tout autre testament antérieur à celui-ci, qui renferme mes dernières volontés...»

20 octobre 1876. «Signé: BINOT DE VILLIERS.» C'était à Paris, Hippolyte, merrilleux qu'on leur avait promis; ainsi se réalisaient les grandes espérances qu'on leur avait fait concevoir! Les Guillemin s'enquerraient. Ils apprirent que le docteur Binot de Villiers, mort quelques mois auparavant, laissant une fortune considérable, et devant le juge de paix chargé de l'enquête à laquelle on procédait, Hippolyte Guillemin fit le récit fidèle de ce qui s'était passé.

M. Binot de Villiers never s'oppose naturellement à cette prétention; il a la conviction que le testament produit par ses adversaires est un acte de fraude, et devant le tribunal civil de Paris, il commença mardi l'examen de ce curieux procès, M. Bertin, son avocat, plaidera sans doute que M. Guillemin et son fils, légataires, n'ont pas un homme dont ils ignorent l'existence, sinon des mystificateurs, du moins des mystifiés.

On ne peut plus du mot: manger n'est rien, digérer est tout. Hippolyte ne dit pas autre chose, lui qui, chaque jour, constate les troubles étranges et douloureux de l'organisme provoqués par la mauvaise digestion. Or, souvent celle-ci n'a d'autre cause que le mauvais appariement des aliments, surtout de la viande. Bien des gens qui doivent à leur dentition défectueuse leurs crampes d'estomac, leurs migraines, leur état anémique, reçoivent pour se guérir, à dessein, un régime qui n'y peut rien, quand il s'agit d'un artifice mécanique, supplantant au travail des dents, pour éviter ces misères. Mais cet auxiliaire de la bouche ou le trouver 3 de vous, le docteur Binot de Villiers, M. Paul Chazelle, d'Avallon, sous le nom de Fourchette mécanique et qui se parait bien rempeler le but. Cette fourchette triturait instantanément la viande dans l'assiette, sans lui enlever rien de son suc, ni de sa saveur. Aussi étonnée que la fourchette ordinaire, elle agit à volonté comme celle-ci ou à sa manière spéciale. En roulez, argent ou en or, elle peut faire figure sur toutes tables, et dans toutes les familles. Elle s'en servir, Jela crois appelée à un grand succès... 1918

Extrait de la chronique scientifique de la Correspondance Si-Céron. «On ne peut plus du mot: manger n'est rien, digérer est tout. Hippolyte ne dit pas autre chose, lui qui, chaque jour, constate les troubles étranges et douloureux de l'organisme provoqués par la mauvaise digestion. Or, souvent celle-ci n'a d'autre cause que le mauvais appariement des aliments, surtout de la viande. Bien des gens qui doivent à leur dentition défectueuse leurs crampes d'estomac, leurs migraines, leur état anémique, reçoivent pour se guérir, à dessein, un régime qui n'y peut rien, quand il s'agit d'un artifice mécanique, supplantant au travail des dents, pour éviter ces misères. Mais cet auxiliaire de la bouche ou le trouver 3 de vous, le docteur Binot de Villiers, M. Paul Chazelle, d'Avallon, sous le nom de Fourchette mécanique et qui se parait bien rempeler le but. Cette fourchette triturait instantanément la viande dans l'assiette, sans lui enlever rien de son suc, ni de sa saveur. Aussi étonnée que la fourchette ordinaire, elle agit à volonté comme celle-ci ou à sa manière spéciale. En roulez, argent ou en or, elle peut faire figure sur toutes tables, et dans toutes les familles. Elle s'en servir, Jela crois appelée à un grand succès... 1918

TRIBUNAUX. TRIBUNAL CIVIL DE COCINE. Le Testament du docteur Binot de Villiers. — Nouvelles judiciaires. Le 14 novembre 1876 mourait dans son château d'Arquian (Nièvre) un vieux médecin, le docteur Binot de Villiers. M. Binot de Villiers, issu d'une ancienne et noble famille de Bretagne qui a fourni au Parlement plusieurs magistrats distingués, était un homme excellent, bienfaiteur, un grand savoir, peut-être un peu égaré par l'âge, mais d'un caractère très simple et d'une fortune d'environ cinq cent mille francs.

Seize ans avant sa mort, en 1860, le docteur avait fait son testament: léguant une partie de sa fortune à sa femme, il nommait légataire universel, pour le surplus, un honorable avocat de Paris, M. Binot de Villiers, son neveu. Le testament fut mis en possession de sa femme, et les formalités relatives à la succession étaient depuis longtemps terminées quand se produisit tout-à-coup une réclamation étrange, appuyée sur le fanatisme d'un grand seigneur, qui prétendait être le véritable héritier de Binot de Villiers, et se faire reconnaître comme tel.

On annonce le prochain départ de M. Ferdinand de Lesseps et du général Turp, pour l'Amérique. Le retour des deux voyageurs est fixé pour la fin d'août.

COMMERCES. COURS OFFICIELS DE LA BOURSE du 2 juillet, 6 heures soir. Huile de colza, Farines 8 marques, Courant, 49 50, Aout, 49 75.

BOURSE DE LILLE. Valeurs, Cours cotés, Cour\* du 3 juillet. Grespin-L. A. A. 41 25, Marly, 120, Annonville, 8, Ch. Com. Calais, 995.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

Portugal. Lisbonne, 2 juillet. Les journaux appellent l'attention des autochtones sur l'insalubrité de la ville de Lisbonne.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

Trois des principaux accusés, le gentilhomme Bouchard, le docteur Steffovsky sont en fuite, ils se sont évadés de prison. La lecture de l'acte d'accusation a duré de trois heures et demie jusqu'à 11 heures du soir. Le tribunal, après cinq heures de délibération, a rendu son jugement par lequel six des quarante-cinq accusés ayant été reconnus membres d'une société secrète sont condamnés à la perte des droits civils et à la détention dans une prison militaire pour une durée de sept mois à deux ans. Albanese Deiveigne, accusé d'avoir entretenu des relations avec les principaux accusés, a été condamné à deux mois de prison sans perte des droits civils; tous les autres ont été acquittés, après avoir reçu des remontrances de son tribunal.

LES VOLIERS DES 4 MILLIONS DE LA BANQUE DE KERNON. On nous écrit de Saint-Petersbourg le 17-29 juin. Une correspondance de Kheron donne les détails suivants sur le vol de 1 million 700,000 roubles: L'accusé Sichevitch, l'ancien directeur qui dirigeait le travail du département de la banque, terrain n'a pas été arrêté à sa ferme de Tchernobail, mais dans sa cabane située dans la Steppe à huit kilomètres de là.

On lit dans la Post, du 29 juin: «Les marchands de vin en gros de Berlin se sont réunis, jeudi dernier, pour délibérer sur la conduite à tenir vis-à-vis de la loi sur la falsification des aliments et objets de consommation, qui ne leur permettra plus de donner à leurs vins des noms pompeux de Château-Lafite, Château-Larose, etc. Ils ont décidé que, sur les comptes, ils mettront à l'avenir, tant débouteilles portant l'étiquette Château-Lafite. Par cette mesure les marchands de vins en gros de Berlin, mais les déballants de vin n'auront plus que la ressource de mettre sur les étiquettes le mot vin dit tel ou tel, s'ils n'aiment mieux supprimer tout à fait l'étiquette.

Il y a six mois, un individu débarqué à Paris sous le nom de Ferdinand Costalès, docteur en médecine, venant de Rio-Janeiro. Porteur de ces titres, muni de recommandations, il ne tarda pas à fréquenter le meilleur monde de la capitale. Il se fit connaître par son savoir, son esprit, son assiduité au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une vicieuse insouciance qui avait maintes éveillé l'attention de ses partenaires. Avant-hier il dîna dans un grand restaurant, et se fit connaître par son savoir, son esprit, son assiduité au cercle, où il jouait gros jeu et jouissait en outre d'une vicieuse insouciance qui avait maintes éveillé l'attention de ses partenaires.

TRIBUNAUX. TRIBUNAL CIVIL DE COCINE. Le Testament du docteur Binot de Villiers. — Nouvelles judiciaires. Le 14 novembre 1876 mourait dans son château d'Arquian (Nièvre) un vieux médecin, le docteur Binot de Villiers. M. Binot de Villiers, issu d'une ancienne et noble famille de Bretagne qui a fourni au Parlement plusieurs magistrats distingués, était un homme excellent, bienfaiteur, un grand savoir, peut-être un peu égaré par l'âge, mais d'un caractère très simple et d'une fortune d'environ cinq cent mille francs.

Seize ans avant sa mort, en 1860, le docteur avait fait son testament: léguant une partie de sa fortune à sa femme, il nommait légataire universel, pour le surplus, un honorable avocat de Paris, M. Binot de Villiers, son neveu. Le testament fut mis en possession de sa femme, et les formalités relatives à la succession étaient depuis longtemps terminées quand se produisit tout-à-coup une réclamation étrange, appuyée sur le fanatisme d'un grand seigneur, qui prétendait être le véritable héritier de Binot de Villiers, et se faire reconnaître comme tel.

On annonce le prochain départ de M. Ferdinand de Lesseps et du général Turp, pour l'Amérique. Le retour des deux voyageurs est fixé pour la fin d'août.

COMMERCES. COURS OFFICIELS DE LA BOURSE du 2 juillet, 6 heures soir. Huile de colza, Farines 8 marques, Courant, 49 50, Aout, 49 75.

BOURSE DE LILLE. Valeurs, Cours cotés, Cour\* du 3 juillet. Grespin-L. A. A. 41 25, Marly, 120, Annonville, 8, Ch. Com. Calais, 995.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

Portugal. Lisbonne, 2 juillet. Les journaux appellent l'attention des autochtones sur l'insalubrité de la ville de Lisbonne.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.

DERNIERE HEURE. COUR D'ASSISES DE LA SEINE. Procès de M. Paul de Cassagnac. Les débats du procès intenté à M. Paul de Cassagnac, pour un article publié par lui dans le Pays, viennent de s'ouvrir devant la Cour d'assises de la Seine.